



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant exercer une activité aéroportuaire.



OBJECTIFS

Identifier les risques inhérents à un environnement aéroportuaire et savoir appliquer les règles de sécurité correspondantes.



CONTENU

Théorie

- La sécurité : Principes généraux / Le cadre réglementaire / Le Système de Gestion de la Sécurité / La notification d'évènements.
- L'environnement aéroportuaire : Les FOD / Les mesures de protection.
- La circulation Côté piste : Les zones de circulation / Les risques liés à la circulation de l'avion, des piétons et des véhicules.
- Les opérations d'escale : La circulation autour de l'avion / L'utilisation des engins et des matériels / La coactivité / La protection des personnes.
- Le risque incendie : Les mesures de prévention et les procédures d'urgence / L'utilisation des moyens / La sécurité incendie autour de l'avion / Les risques liés à l'avitaillement en carburant / Les procédures d'urgence.

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM + IGOM) en vigueur.

 **Durée** à titre indicatif

4 heures.

 **Prérequis**

Aucun.

 **Méthode**

- Formation théorique en salle.
- Action de formation assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

 **Evaluation**

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).

 **Validité**

Maximum 3 ans (recommandation IATA / AHM 1110)

 **Contact**

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>